

La corderie Bihr est au bout du rouleau

Date : 31 janvier 2013

Faute de repreneur, le tribunal de commerce d'Epinal a prononcé la liquidation, entraînant le licenciement de 167 salariés.

L'ultime délai accordé par le tribunal de commerce d'Epinal le 16 janvier n'aura pas suffi. Le tribunal de commerce d'Epinal a prononcé ce jeudi 31 janvier la liquidation de la corderie Bihr, qui employait encore 167 personnes à Uriménil (Vosges). Placée en redressement judiciaire en juillet dernier, l'usine centenaire était restée durant des décennies leader du marché de la ficelle agricole. Les salariés espèrent encore l'arrivée d'un repreneur ou une reprise sous forme de Scoop.